



Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics (Membre de la CMH)

Président :

Dr D THEVENIN

Service de Réanimation Polyvalente

Centre Hospitalier de Lens

9, rue de la Bassée

BP8 - 62307 Lens

☎ : 03 21 69 10 88

☎ : 03 21 69 18 39

E. Mail : dthevenin@ch-lens.fr

Secrétaire général :

Pr B MISSET

Service de Réanimation Médico-chirurgicale

Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph

185 rue Raymond Losserand

75014 PARIS

☎ : 01 44 12 34 15

☎ : 01 44 12 32 80

E. Mail : bmisset@hpsj.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DU SNMRHP du 19/01/2012 - 13h30 Lieu : CNIT La défense Congrès SRLF

Présents : 25 membres présents, 2 invités (F AUBART et N SKURNIK)

- 1- **Allocution de Norbert SKURNIK**, futur Président de la CMH : NS replace l'action de la CMH parmi celle des autres centres intersyndicales. La CPH défend des idées catégorielles en général anti-CHU, anti-parisianisme et favorisant très peu les changements proposés dans l'évolution des hôpitaux. L'INPH est constituée majoritairement de « non chefs », défendant le grade unique du début des années 1980. Les élections professionnelles ont abouti à une majorité de l'intersyndicale SNAM - CMH, à laquelle nous appartenons. Notre intersyndicale a obtenu la totalité des postes universitaires en très grande partie grâce au SNAM (75%) et de façon moindre pour la CMH (25%). Notre intersyndicale a obtenu 25 à 30% des postes en non universitaires avec un net recul en médecine. En particulier, nous ne sommes pas représentés dans plusieurs disciplines médicales alors qu'il y avait une sur représentation des urgentistes dans ces élections.

Le rôle de la CMH sera d'interpeller les candidats aux élections présidentielles. NS sollicite notre syndicat pour adresser les idées de notre catégorie à la CMH. Il nous incite à envoyer des représentants au Conseil d'Administration de la CMH avec une organisation la plus souple possible.

- 2- **Allocution de François AUBART** futur Conseiller à la Direction Générale de la Santé, futur Président d'honneur de la CMH. FA rappelle que les réanimateurs ont une place historique et efficace au sein de la CMH. Il insiste sur le fait qu'aux élections professionnelles, le SNPHARe (SNPHAR élargi) a obtenu beaucoup de postes. Ceci est important puisqu'il

représente une grande partie de l'Anesthésie Réanimation. Sa représentativité est probable mais n'est pas reconnue pour l'instant car elle est « post électorale ».

FA indique que le rapport sur l'exercice médical a abouti à un accord cadre avec le Ministre, disponible sur le site de la CMH. Les principaux points en sont la notion d'équipe médicale (projets écrits, tableaux annuels prévisionnels d'activités, tableau de temps médical disponible, chefs d'équipe choisis par l'équipe...), la carrière (module socle commun et organisation modulaire, contrats d'équipe, rémunération prenant en compte les différents aspects), la modification du compte épargne temps (on peut choisir), le décret est à sortir prochainement.....), la permanence des soins et de pénibilité (cet aspect est à construire notamment par le SNMRHP, la division en 5 quartiers a été proposée dans le rapport), la prévention des risques (cet aspect ressort du sondage effectué par le CMG auprès des PH, la Commission Paritaire Régionale devra travailler avec une sous Commission de la CME à mettre en place).

Cet accord cadre a été signé par la CMH, le SNAM, l'INSCA, l'INSI, l'ISNAR. L'INPH et la CPH vont signer. Il reste à voir s'il doit être soumis au SNPHARE.

- 3- **Rapport financier** (D THEVENIN) : le Syndicat compte 152 membres payants grâce à l'action de Chantal SEVENS. Les comptes sont équilibrés.
- 4- **Rapport moral** : JL DIEHL passe la présidence à D THEVENIN. Les principaux points pour le futur sont de préparer une plateforme à faire porter par la CMH sur la pénibilité, sur la retraite et sur le temps de travail. F FRAISSE reste vice Président de la CMH. D. THEVENIN devient délégué national de la CMH. Il est souhaitable que notre présence HU soit renforcée au sein de la CMH.

La journée professionnelle de novembre 2011 a été un succès. Cette expérience sera renouvelée en 2012.

Le Comité de Coordination de la réanimation se transforme en Fédération de la réanimation en 2012. Le Syndicat y sera représenté par D THEVENIN et F FRAISSE (JL DIEHL et B MISSET - suppléants).

Benoît MISSET
Secrétaire Général du SNMRHP